



CAP - Certificat d'Aptitudes Pédagogiques

- Vous vous destinez à enseigner des pratiques professionnelles ?
- Vous êtes déjà en fonction et cherchez à acquérir des compétences pédagogiques efficaces ?
- Vous êtes sensible à l'apprentissage des autres et à leur réussite ?

L'Institut ROGER GUILBERT vous propose :

- des techniques d'apprentissage, des outils pédagogiques et de communication
- une démarche d'analyse réflexive et contextualisée
- une formation complète répondant aux exigences du Décret du 11/04/2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la FWB

Autres formations à l'IRG :

- Pédagogique
- Formation continue
- Social
- Technique
- Secondaire



INSTITUT
ROGER GUILBERT
DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Date d'édition : 27 avril 2022

Enseignement supérieur pédagogique de type court de promotion sociale

ACCÈS AISÉ

Voiture : Ring O - sortie 16 - dir. Anderlecht

Bus : 75 - 98

De lijn : 141 - 142 - 144 - 145 - 170 - 171

Métro : ligne 5 - station : CERIA/COOVI

Vélo : Villo!

INSCRIPTION

sur rendez-vous, via notre site internet

- du 20 au 30 juin 2022
- du 27 août au 15 septembre 2022

*À partir de la mi-septembre & jusqu'à fin juin :
voir horaire habituel d'ouverture du secrétariat*

Institut ROGER GUILBERT **Enseignement de Promotion Sociale**

Campus CERIA - Avenue Émile Gryson, 1 à 1070 Anderlecht
Bâtiment 4C — 2ème étage

02/526.75.40
<https://guilbert.brussels>

sec.guilbert@spfb.edu.brussels



CAP
CERTIFICAT
D'APTITUDES
PÉDAGOGIQUES



LE C.A.P. ?

Cette formation permet d'acquérir les savoirs et compétences relatifs à la profession d'enseignant dans les divers types de l'enseignement secondaire. Plus particulièrement, elle vise à rendre l'étudiant capable, dans le respect des cadres légaux, éthiques et déontologiques :

- d'agir en professionnel autonome, responsable et réflexif.
- de développer une pratique professionnelle multi- et inter-disciplinaire et d'établir des dispositifs d'enseignement.
- de gérer des groupes-classe hétérogènes et de s'adapter au public et de mettre en œuvre une communication orale et écrite correcte et adéquate avec l'ensemble des acteurs au sein de l'école.
- de travailler en équipe intra-scolaire.

Elle a pour finalité de former des enseignants ayant le sens des responsabilités dans la formation des jeunes générations et des adultes, mais aussi capables de participer activement à la construction d'une école épanouissante pour les apprenants.

QUAND ?

Les modules débutent en septembre et en novembre et ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

RENSEIGNEMENTS

- Inscription
- Horaire de formation
- Avantages

Consultez notre site internet :
<https://guilbert.brussels>

ORGANISATION

FP02 - ATELIER D'EXPRESSION FRANÇAISE ORIENTÉE VERS L'ENSEIGNEMENT - 100 p.

FP03 - PSYCHOPÉDAGOGIE ET MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE - 120 p.

FP04 - DIDACTIQUE DES DISCIPLINES - 140 p.

FP05 - STAGE D'IMMERSION PROFESSIONNELLE - 20 p.

FP06 - PRATIQUES DE LA COMMUNICATION - 80 p.

FP07 - INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION - 40 p.

FP08 - LÉGISLATION ET ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT - 60 p.

FP09 - INTRODUCTION À LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE - 20 p.

UE10 - DIDACTIQUE (à option)
• DES SCIENCES ET TECHNIQUES ET DE LA SANTÉ - 60 p.
• DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - 60 p.

UE11 - USAGES ÉDUCATIFS DES TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'ens^s) - 20 p.

UE12 - ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE FORMATION - 20 p.

UE EI - ÉPREUVE INTÉGRÉE - 120 p.

p. = périodes de 50 minutes

Programme SJ

22 mois - dès septembre

CAP-2 FP 02 - 03 - 04 - 05 - 06

CAP-3 FP 07 - 08 - 09
UE 10 - 11 - 12 - EI

Programme NJ

20 mois - dès novembre

CAP-2 FP 03 - 04 - 05 - 06

CAP-3 FP 02 - 07 - 08 - 09
UE 10 - 11 - 12 - EI

CAP-1 : pour les personnes qui n'ont pas le CESS.
Ce module n'est pas organisé à l'IRG

Conditions d'admission

Détenir un titre permettant d'enseigner dans l'enseignement secondaire technique ou professionnel de plein exercice, de promotion sociale, spécialisé et/ou CEFA.

Pour savoir si c'est bien le cas, il est nécessaire de se rendre sur la page du site enseignement.be de la Fédération Wallonie Bruxelles : Quelle fonction puis-je exercer ?